

AGENT POLYVALENT D'ABATTOIR

SYNTHÈSE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Adjoint technique
Référence :	004200700074428
Date de dépôt de l'offre :	20 juillet 2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	non Complet
Durée :	28h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	1^{er} septembre 2020
Date limite de candidature :	14 aout 2020
Service d'affectation :	Pôle Développement territorial

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail : 04140 SEYNE LES ALPES

DETALS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Adjoint technique
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Directeur de Pôle, du responsable de l'abattoir, l'agent polyvalent devra :

Missions principales :

- Organiser les livraisons (les matins des lundi et mercredi) :
Mise en quartier des carcasses (ovins/bovins)
Aide au chargement des carcasses
Réception des bêtes en amont de la tuerie
Organisation de la journée de tuerie
- Journée d'abattage (le vendredi)
Réalisation de la triperie (panses, têtes, langues, cervelles)
Vider les ovins
Aide sur la chaîne d'abattage
Gestion du logiciel de pesée
- Nettoyage des locaux : L'agent polyvalent doit :
Mettre en œuvre les prescriptions relatives à l'hygiène,
Assurer l'entretien régulier des écuries pour l'accueil des bêtes (curage, paillage, abreuvement)
Entretenir et maintenir le matériel et les locaux

Missions secondaires : remplacement du responsable technique lors des congés :

- Gestion du planning d'abattage

Profil demandé :

Expérience souhaitée en abattoir, en boucherie, ou dans l'élevage ovin ou bovin serait un plus
Permis B souhaité

Contact et informations complémentaires :

Véronique Chaix - Ressources humaines

Courriel : veronique.chaix@provencealpesagglo.fr ou brigitte.hermelin@provencealpesagglo.fr

Courriel :

Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.